

MAIRIE DE VITREUX

☎ et 📠 03.84.81.06.56

mairie.vitreux@wanadoo.fr

Permanences :

Mardi et vendredi

de 14h00 à 17h00

N°7.2018

COMMUNE DE VITREUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2018

Présents : Olivier ABRAHAM, Raymond BALLOT, Didier CABESTANT, Marc GENTY, Alain GOMOT, Bruno PIERRE, Daniel PIERRE, Mme Annie PETITJEAN

Absents excusés : Damien PERIARD qui donne procuration à Didier CABESTANT

Absents : Sophie HOUDELOT

Secrétaire : Bruno PIERRE

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la réunion du 2 novembre 2018 a été approuvé à l'unanimité des présents par 9 voix.

ENCAISSEMENT CHEQUE EDF

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, l'encaissement d'un chèque d'un montant de 408,56 émis par EDF correspondant à un trop versé.

ENCAISSEMENT CHEQUE MR ET MME MICHEL MARCEL

Le conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 9 voix d'accepter l'encaissement du chèque de Mr et Mme MICHEL Marcel d'un montant de 16 €, don pour le fleurissement de la commune.

ADHESION VOISINS VIGILANTS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 9 voix de renouveler l'adhésion au service mairie vigilante, dispositif efficace pour lutter contre l'insécurité dans notre commune (il permet à des voisins d'un même quartier, d'une même rue de participer à la sécurité avec l'appui de la municipalité).

L'adhésion annuelle est d'un montant de 333.33 € HT soit 400 € TTC.

REMBOURSEMENT DE LA REDEVANCE COLLECTE DOMESTIQUE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « Assainissement » a fait l'objet d'un transfert de la part de la Commune à la Communauté de Communes Jura Nord,

Considérant que la Commune a perçu en 2017 la redevance collecte domestique pour un montant de 1 460.51€

Considérant que la CCJN doit reverser cette redevance à l'agence de l'eau,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le remboursement de la redevance collecte domestique à la Communauté de Communes Jura Nord comme définit ci-dessus

TRANSFERT DE L'EXCEDENT ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD

*Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « Assainissement » a fait l'objet d'un transfert de la part de la Commune à la Communauté de Communes Jura Nord,
Considérant que comme le prévoit la réglementation en vigueur, le résultat budgétaire du budget assainissement de la commune, qu'il s'agisse de d'excédent ou de déficit, peut être transféré en tout ou partie à l'EPCI reprenant la compétence,
Considérant que ce transfert doit donner lieu à des délibérations concordantes de l'EPCI et de la commune concernée,*

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le transfert d'une partie des résultats budgétaires de clôture 2017 du budget annexe de l'assainissement à la Communauté de Communes Jura Nord comme définit ci-dessous ;
 - Section d'investissement : excédent de 5 486.61 euros

MODIFICATION DES STATUTS DU SIEVO

Adhésion de la Communauté de Communes du Val Marnaysien au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon. : 17 communes supplémentaires

DEVIS ACHAT BATARDEAUX

Afin de limiter les risques d'inondations dans les habitations, le Conseil Municipal a décidé d'acheter des batardeaux afin de protéger les maisons les plus exposées.

Le maire présente aux membres du Conseil les devis des entreprises MSU ET COLUREX :

- MSU propose un devis à 30 553.20 € auquel s'ajoutent les travaux de génie civil pour bénéficier d'une garantie
- COLUREX propose un devis à 34 434 € avec une garantie de 5 ans.

Le conseil Municipal à l'unanimité des présents:

- **ACCEPTE** le devis de la société COLUREX- Le trident 32 rue Paul Cézanne- 68200 MULHOUSE- pour un montant TTC de 34 434 euros
- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention au titre du FRPNM (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs) .

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

❖ **Demande de subvention de l'école primaire d'Ougney**

L'école primaire d'Ougney organise une classe nautique à Malbuisson au mois de juin 2019. Elle sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention.

Le conseil municipal décide de reporter sa décision et de demander à l'enseignante le nombre d'enfants de Vitreux concernés par ce voyage.

❖ **Repas des anciens**

Le traditionnel repas des aînés de la commune aura lieu le dimanche 24 février 2018.

❖ **Inscriptions sur les listes électorales**

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de Vitreux doivent se présenter en mairie, aux heures de permanence (mardi et vendredi de 8h à 11h45 ou de 14h à 17h (attention aux dates de fermetures du secrétariat précisées ci-dessous). Il y aura une permanence exceptionnelle le 31 décembre 2018 de 10h à 12h réservée uniquement pour les inscriptions sur listes électorales.

❖ **Bois**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de garder la parcelle 8 et de vendre la parcelle 9 du bois d'Amont

❖ **Congés de fêtes de fin d'année.**

La mairie sera fermée le vendredi 28 décembre 2018.

❖ **Vœux du Maire**

Mr le Maire présentera les vœux du conseil municipal le samedi 5 janvier 2018 à partir de 18h00 à la salle communale.

❖ **Chemin piéton PAGNEY/VITREUX**

Les communes sont dans l'attente de l'étude et des devis pour demander une subvention pour la réalisation des travaux

Fin de séance à 22H40

Le Maire
Alain GOMOT

